



Sophie
Del Socorro



Martine
Thirrouez



Vahia
Avaeoru



Philippe
Nahon



Jean-Luc
Pouget

Vos élus dans l'opposition
municipale :

Editorial :

Les 100 premiers jours d'une nouvelle équipe à la tête des affaires, qu'elles soient nationales ou municipales sont le temps qu'il faut pour mettre en place l'équipe et le projet politique qui décideront de l'avenir et, en l'occurrence pour Santeny, du devenir de notre ville et ses habitants. Il s'agit alors de poser les bases d'un projet qui permettra d'appliquer le programme détaillé lors de la campagne. Encore faut-il que ce programme soit sincère et cohérent et que l'équipe soit compétente.

Force est de constater pour nous, élus de "**Santeny Avant Tout**" désormais dans l'opposition, que le nouveau maire, durant les 6 ans qu'il a été notre opposant, a beaucoup critiqué, beaucoup promis mais n'a jamais pris le temps de réfléchir à une véritable prospective en matière d'investissement permettant des prévisions budgétaires solides durant son mandat, dans un cadre sociopolitique compliqué. Il s'est au contraire appliqué, durant ses premiers mois au pouvoir, à défaire ce que nous avons fait et à prendre dans la précipitation, des décisions irréfléchies ! **Les premières victimes en sont nos seniors. Désormais, il faut avoir plus de 75 ans pour bénéficier des colis de Noël !**

Et pourtant la situation économique et sanitaire du moment ne peut supporter aucun amateurisme. Et c'est bien ce que nous subissons depuis plusieurs mois. C'est sûrement ce qui explique aussi le silence du maire et ses élus, silence qui devient coupable !

Est-ce là la transparence promise par le candidat Bedu ?

A nous aujourd'hui, grâce à notre expérience, d'être extrêmement vigilants mais la tâche s'avère compliquée dans la mesure où notre parole est censurée, que nos questions appellent pas ou peu de réponses. Elle l'est d'autant plus que la crise de la Covid 19 devient un prétexte pour supprimer toutes les opportunités de rencontres.

C'est pourquoi, afin de rester en contact avec vous Santenois, et être au plus près de vos attentes, nous avons décidé de créer l'association Santeny Avant Tout à laquelle chacun d'entre vous pourra adhérer. Le but est de vous apporter notre expertise, de vous écouter, de travailler à la protection de notre village, à son environnement et de proposer des moments d'échanges.

Nous y travaillons et espérons vous y retrouver très vite.

A bientôt et d'ici là, soyez prudents et portez-vous bien.

Billet d'humeur :

Les dernières élections ont porté à la Mairie la liste qui était dans l'opposition de 2014 à 2020. Le taux d'abstention de 45,24 % nuance très largement la légitimité de cette élection. En effet que penser d'un Maire élu avec seulement 28,43 % des voix des inscrits sur les listes électorales.

Et que penser également d'un Maire qui délègue l'une des fonctions les plus importantes d'une commune, à savoir, les finances, à **l'un de ses adjoints** en l'occurrence, Monsieur Eric Baude, qui **n'habite pas sur la commune, n'est pas inscrit sur les listes électorales de Santeny, et de ce fait n'a pu voter lors des dernières élections pour sa propre liste.**

Comment accepter que ce Monsieur puisse décider d'augmenter les impôts, de contracter des emprunts, de faire financer des investissements lourds alors qu'il n'en subira en aucune manière les éventuelles conséquences.

Certes, la Loi autorise une personne qui déclare un local professionnel sur une commune à se présenter aux élections. Mais quand l'on sait que ce local n'est enregistré que depuis le 1er octobre 2019, soit moins de 6 mois avant les élections et qu'il serait situé dans un immeuble appartenant à l'une de ses colistières, nous sommes en droit de nous interroger.

Nous respectons bien entendu la Loi, mais nous affirmons que dans une commune de la taille de Santeny l'éthique et le respect de ses habitants sont primordiaux.

C'est pourquoi au nom de ces valeurs, nous demandons la démission de l'adjoint aux finances.

Les cachotteries et les mensonges n'ont pas le droit de citer dans la gestion d'une commune.

Les Santenoise et Santenois ont le droit de savoir Monsieur le Maire !

(Dixit cet adjoint lors d'un conseil municipal en 2019)

Fausse promesse :

Le candidat Bedu avait promis la **création d'un Plan Sanitaire** pour la rentrée scolaire 2020 avec le concours des médecins de sa liste. Nous avons posé la question en conseil municipal.

Ce plan n'a jamais vu le jour et nous déplorons que le maire ait refusé de donner la parole sur ce sujet à son colistier, le Docteur Manfredi. Quant au Docteur Belattar conseiller municipal également, il est absent à tous les CM...

Pauvres seniors :

La crise que nous traversons depuis le mois de mars a fortement impacté le quotidien de nos seniors.

Lors de nos récentes visites ils nous ont fait part de leur profond sentiment d'abandon du fait des restrictions de regroupements sociaux et familiaux.

Le nouveau confinement est bien évidemment pour eux, une épreuve supplémentaire.

En réponse à ce mal être, notre nouveau maire n'a rien trouvé de mieux que de **supprimer arbitrairement et discrètement**, et alors que le traditionnel repas des anciens n'aura pas lieu, **les colis de Noël pour les 70 à 75 ans.**

Belle preuve de solidarité !

Domage, pas d'hommage :

Le 21 octobre, à midi, la France rendait hommage au professeur Samuel Paty.



A Santeny, seules 6 personnes ont été autorisées sur décision du maire, à se rendre sur le parvis de la mairie.

Les Santenois n'ont eu d'autres solutions que de se rendre à Marolles où ils ont été chaleureusement accueillis par le maire Alphonse Boye qui a rendu un hommage particulièrement émouvant à ce professeur. L'équipe de « Santeny Avant Tout » était bien évidemment présente !

Monsieur Bedu, quelle honte pour Santeny !!!!!

Malheureusement, ce sera la même punition pour la commémoration du 11 novembre.

Silence et dort :

Depuis leur élection, **les élus de la majorité sont totalement silencieux.**

Les Santenois n'ont reçu que le flash infos de rentrée et depuis c'est « silence radio ».

En tant qu'élus, nous sommes, comme vous, privés d'informations.

Seules 2 commissions (finances et enfance/jeunesse) se sont tenues, alors que selon l'article L.2121-22 du CGCT, toutes les commissions devaient être réunies dans les plus brefs délais après les élections.

On peut objectivement se poser la question de l'investissement de certains adjoints ou délégués ?

Pour tout connaître de notre action et de notre engagement

Sur facebook  : "**santeny avant tout 2020** "

Pour nous contacter par email

santenyavanttout2020@gmail.com

• **SANTENY** *avant tout*

Notre village, une ambition partagée



Sophie
Del Socorro

Martine
Thirrouez

Vahia
Avaeoru

Philippe
Nahon

Jean-Luc
Pouget

Des élus de confiance pour vous représenter.